Fiche de procédure

Informations de base

NLE - Procédures non législatives Règlement 2013/0451(NLE)	Procédure terminée
Niveaux maximaux admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation d'urgence radiologique Sujet 3.10.08.01 Alimentation animale 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 3.70.08 Pollution radioactive 3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Portail de documentation

Document de base législatif		COM(2013)0943	10/01/2014	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport		CES1556/2014	25/03/2014	ESC	
Projet de rapport de la commission		PE546.837	04/02/2015	EP	
Amendements déposés en commission		PE551.762	06/03/2015	EP	
Avis spécifique	JURI	PE552.009	31/03/2015	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0176/2015	02/06/2015	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0267/2015	09/07/2015	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2015)554	24/09/2015	EC	